



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 avril 2015 à 20h
Convocation du 09 avril 2015

Étaient présents : LEMIRE Jean André, BÉTÈS Françoise, PATROUILLEAU Christian, MONTIGNAC Nicolas, DAUBANES Stéphanie, GABRION Pierre-Yves, HOLCHER Arnaud, COUSSILLAN Clarisse, ROBERT Amandine, FERNANDEZ Natacha, ROUSSEIL Leslie, BLANC Agnès, CHAMPION Christophe, BANOS Guillaume.

Absents excusés : M NAPIAS Christophe

Secrétaire de séance : ROBERT Amandine

En ouverture de séance le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : Délibération 01/2015(unanimité)

M. LEMIRE présente le compte administratif 2014. Il laisse apparaître pour l'exercice 2014:

Un excédent de fonctionnement de 59 936,21€ (recettes 440 666,24€, dépenses 365 704,63 €) et un déficit d'investissement de -123 301,75€ (recettes 215 403,34€, dépenses 92 101,59€).

L'excédent global cumulé est donc de 175 341,33€

Après quelques questions et réponses apportées, le compte administratif est adopté à l'unanimité sous la présidence de Mme BÉTÈS Françoise.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 : Délibération 02/2015(unanimité)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2014 ;

Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2014 de Monsieur le Trésorier Municipale de Castres Gironde, qui présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif de l'ordonnateur ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2014,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

1° **déclare** que les comptes de gestion dressés par Monsieur Le Comptable assignataire pour l'exercice 2014, visés et certifiés conformes par Monsieur le Maire d'Isle Saint Georges, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ;

2° **approuve** à l'unanimité de ce fait le compte de gestion pour 2014.

AFFECTATION DES RESULTATS 2014: Délibération n° 03/2015 : (unanimité)

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 57 642,89 €		- 65 658,86 €	13 613,42 €	-13 613,42 €	- 136 915,17 €
FONCT	296 349,76 €	57 642,89 €	59 936,21 €			298 643,08 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014	298 643,08 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	136 915,17 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	161 727,91 €
Total affecté au c/ 1068 :	136 915,17 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2014 A REPENDRE (LIGNE 001)	- 123 301,75



**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 avril 2015 à 20h**

Prime du personnel non titulaire : Délibération 04/2015(unanimité)

Monsieur le Maire propose qu'une enveloppe de quatre cent cinquante euros net puisse être répartie en fin d'année 2015, par lui même, entre les agents communaux qui peuvent prétendre à cette indemnité.

Subventions 2015 aux associations : Délibération 05/2015

Ces subventions sont proposées par la Commission Culture Loisirs, présentées par Mme BETES et seront transposées dans le budget 2015 qui sera voté ultérieurement.

Ces propositions prennent en compte les projets 2015, les restrictions budgétaires mais aussi la trésorerie des associations.

Nom	Montant	Pour	Contre	Abs
ACCA	350,00 €	14	0	0
ACPG (Anciens Combattants)	300,00 €	13	0	1
A.J.C Isle ST Georges	650,00 €	13	0	1
A.R.S	1 250,00 €	11	0	3
ASTA	500,00 €	12	0	2
CLAS	600,00 €	13	0	1
COMITE DES FETES	1 250,00 €	11	0	3
GDSA 33	150,00 €	14	0	0
L'ISLE AUX ENFANTS	300,00 €	11	0	3
USEP	1000,00 €	12	0	2

Lors des votes les conseillers membres de conseils d'administration ou impliqués se sont abstenus

Révision annuelle des tarifs municipaux : Délibération 06/2015(unanimité)

1) restauration scolaire et garderie périscolaire

à compter du 01/05/15	restauration scolaire	garderie périscolaire		
			2 enfants	3 enfants
QF	1 repas	1 enfant		
Moins de 500€	2,60 €	0,60 €	0,55 €	0,50 €
de 501€ à 750€	2,80 €	0,90 €	0,85 €	0,75 €
de 751€ à 1 000€	3,10 €	1,10 €	1,00 €	0,90 €
de 1001€ à 1 250€	3,30 €	1,30 €	1,20 €	1,05 €
1 251€ et plus	3,50 €	1,50 €	1,35 €	1,20 €

2) Divers travaux communaux (en fonction des disponibilités des agents et en priorisant les personnes âgées et (ou) handicapées)

Travaux communaux (horaire) à compter du 01/05/15	
Rotofil	30 €
Micro tracteur	40 €
Epareuse	40 €

3) Location de la salle des Gravettes

Location Salle des Gravettes à compter du 01/05/15 sauf contrat déjà signé		
	24 H	48 H
Habitant Commune+ Ayguemorte	170 €	255 €
Habitant Hors Cne	450 €	675 €
Caution	500 €	500 €



**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 avril 2015 à 20h**

Taux 2015 des trois taxes : Délibération 07/2015 (unanimité)

Les marges de manœuvres financières de la commune devraient continuer à se rétrécir en 2015.

Monsieur le Maire propose donc une augmentation des trois taxes pour l'année 2015, comme ci—dessous :

Proposition	Taux 2014	Augmentation	Taux 2015	Produits attendus 2015
Taxe Habitation (TH)	15,57	5%	16,348	66 471 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	19,20	6%	20,352	51 775 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	46,58	1%	47,045	10 397 €
				128 643 €

VOTE DU BUDGET 2015 : Délibération 08/2015 (unanimité)

Ce budget 2015 s'équilibre en section de fonctionnement à 532 384,91 € votés par chapitres et en section d'investissement à 264 301,75 € votés par opérations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	532 384,91 €	RECETTES	532 384,91 €
011 Charges à caractères général	153 262,62 €	002 Excedents antérieur 2014 reporté	161 727,91 €
012 Charges de personnel	200 000,00 €	70 Produits Sce Domaine et Vtes diverses	19 050,00 €
022 dépenses imprévues	14 782,00 €	72 Travaux en régie	5 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	106 440,29 €	73 Impôts et Taxes	153 549,00 €
65 Autres charges de gestions courante	38 900,00 €	74 Dotations, Subventions, et Participations	157 758,00 €
66 Charges financières	11 000,00 €	75 Autres Pdts de gestion courantes	35 300,00 €
67 Charges exceptionnelles	8 000,00 €	77 produits exceptionnels	- €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	264 301,75 €	RECETTES	264 301,75 €
24 - VOIRIE	20 000,00 €	FDAEC	
25-Acquisition Matériel	40 000,00 €	Virement de la section fonctionnement	106 440,29 €
27 Bâtiments Communaux, dépenses nouvelles	26 386,58 €	FCTVA	20 946,29 €
27 Bâtiments Communaux, reste à réaliser	13 613,42 €	1068 affectation résultat	136 915,17 €
Eclairage public	5 000,00 €		
Informatique	10 000,00 €		
tvx en régie	5 000,00 €		
Opérations Financières (dette en capital)	21 000,00 €		
déficit 2014 reporté 0001	123 301,75 €		

Modification des statuts de la communauté de communes de Montesquieu : Délibération 09/2015 (unanimité)

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la **modification des statuts** de notre Communauté de Communes sur les points suivants :

Article 3 – 1° : Développement Économique : Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique, d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire -La Zone d'activité du Château à Beautiran ; - La Zone d'activité Laroche à Cadaujac ; - La Zone d'activité Coudougnay à La Brède ; La Zone d'activité route de Bois de Savis à Castres Gironde

Article 3 – 6° : La Communauté de Communes de Montesquieu assure la création et l'aménagement de la voirie, existante et à venir, d'intérêt communautaire, c'est-à-dire : - les voies communales assurant le raccordement immédiat des routes départementales aux zones d'activité communautaires ainsi que les voies intérieures de ces mêmes zones, - les voies communales assurant le raccordement immédiat des routes départementales aux équipements communautaires - les voies donnant accès aux lieux de déplacement collectif (gares avec leur parking, aires de co-voiturage) - les voies donnant accès aux collèges du territoire communautaire, (, - les voies d'accès aux équipements dédiés aux gens du voyage (selon cartographie à délibérer)

Article 3 – 9° : Etude et réalisation d'un Schéma d'Accueil des Gens du Voyage dans le respect du Schéma



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 avril 2015 à 20h

Départemental. - Création, accès et desserte, financement et gestion directe ou indirecte de l'aire d'accueil et des aires de sédentarisation sur le territoire communautaire.

Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde : Délibération 10/2015 (unanimité)

- Considérant que la collectivité est tenue de prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents ;
- Vu les prestations offertes par le service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Gironde telles que décrites dans la charte d'organisation et de fonctionnement.

M. le Maire propose

- de solliciter le Centre de Gestion de la Gironde pour bénéficier de la prestation de médecine professionnelle et préventive qu'il propose aux collectivités ;
- de l'autoriser à conclure la convention correspondante d'adhésion au Service de Médecine Professionnelle et Préventive,
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.

Fin de séance à 21h45